



Politique
culturelle

MRC de **D'Au**tray

The background is a solid teal color. It features two large, overlapping circles of a slightly lighter shade of teal. One circle is positioned towards the top left, and the other is towards the bottom right, creating a sense of depth and movement.

« La lumière ne
fait pas de bruit. »

[Félix Leclerc]

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

- Mot du préfet 4
- Mot de la présidente du comité culturel 4
- Démarche d'élaboration de la politique culturelle 5
- Portrait de la MRC de D'Autray 8

LA POLITIQUE CULTURELLE

- Portrait culturel 10
- Principes directeurs 12
- Axe 1 - Réfléchir collectivement à l'identité d'autréenne 16
- Axe 2 - Favoriser l'accessibilité à la culture et la participation citoyenne :
donner le goût de la culture 18
- Axe 3 - Assurer une synergie dans le développement culturel d'autrén 20
- Axe 4 - Supporter la création 22
- Engagements et rôles de la MRC 24
- Conclusion 26

ANNEXES

- Inventaire 29
- Lexique 36
- Bibliographie 37
- Remerciements 38
- Carte 39

MOT DU PRÉFET de la MRC de D'Autray

Cette politique culturelle est dédiée aux citoyens et aux municipalités de la MRC de D'Autray afin de favoriser le développement de notre culture. Fruit d'un long processus mené par un comité dont je salue l'implication, cet engagement guidera nos actions pour mettre de l'avant nos forces culturelles.

Il y a sur notre territoire nombre d'artistes, d'artisans et de travailleurs culturels qui créent des traces tangibles de la culture qui est la nôtre. Grâce à leur contribution, une diversité de formes d'art émerge du territoire de la MRC de D'Autray, enrichissant notre environnement et immortalisant ce que nous sommes. Si leurs talents sont le fruit de dons ou d'apprentissages ardues, je me plais à croire que notre milieu de vie a contribué à leur inspiration, et qu'ainsi leurs œuvres, leurs démarches artistiques, sont toujours imprégnées de ce qui constitue notre culture.

Nous sommes tous partie prenante de la culture. Ce sont nos lieux, nos traditions ainsi que les gestes que nous posons tous les jours qui la façonnent. Si l'on y porte attention, nous pouvons observer son développement dans les rêves des gens qui habitent notre territoire, rêves qui inventent un lendemain à l'image de notre milieu de vie et de ce que nous sommes.

Cette politique culturelle démontre notre volonté de préserver et de rendre accessible notre belle culture, de lui permettre de se développer en synergie avec les différentes instances et d'évoluer au rythme des gens qui l'animent.



Gaétan Gravel, maire de Ville Saint-Gabriel
Préfet de la MRC de D'Autray

MOT DE LA PRÉSIDENTE du comité culturel

C'est suite à un processus hautement mobilisateur que la MRC de D'Autray adopte sa politique culturelle. Des dizaines de personnes ont contribué à la mise en place de mesures visant à faire l'inventaire des richesses culturelles et patrimoniales de la belle région qu'est D'Autray. Ce document a été réalisé grâce à la participation et à l'engagement de personnes issues de tous les secteurs de notre vie culturelle appuyées par les élus de toutes les municipalités de notre MRC.

En reconnaissant l'importance de la culture dans notre milieu de vie, nous prenons acte de son impact sur la qualité de vie de nos citoyens et citoyennes.

J'aimerais remercier ceux et celles qui ont contribué par leur disponibilité, leur engagement et leur participation à la rédaction de cette politique culturelle. Ensemble, nous avons réfléchi, analysé, discuté pour déterminer des objectifs représentatifs de notre région; nous avons tenu des consultations publiques qui nous ont menés à

l'ébauche d'un portrait culturel, puis finalement à la politique culturelle telle que présentée.

Un gros merci à tous les membres du comité culturel, aux acteurs de notre vie culturelle et aux élus municipaux qui ont cru au projet de l'*Autobus de la culture* et qui ont accepté de participer aux rencontres de consultation.

Enfin, je tiens à remercier Marie-Julie Asselin, notre agente de développement culturel, sans qui cette réalisation n'aurait pas été possible, pour la qualité de son travail, son engagement et son enthousiasme pour notre région.



Jacinthe Brisette, mairesse de Lanoraie
Présidente du comité culturel de la MRC de D'Autray

DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE



Notre politique culturelle met au cœur des préoccupations de nos élus et de nos citoyens, la culture, l'art et le patrimoine. Ensemble, nous nous conscientisons sur notre culture, porteuse de ce que nous sommes et ce que nous souhaitons devenir, et décidons des avenues à prioriser, des défis à relever pour que celle-ci soit mise de l'avant.

En 2009, la MRC de D'Autray décide d'amorcer une réflexion en matière culturelle et de définir le rôle qu'elle souhaite tenir dans son développement culturel. Ainsi, une résolution est adoptée par le Conseil des maires, permettant l'embauche d'une agente de développement culturel, par l'entremise du programme Villes et villages d'art et de patrimoine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. L'agente de développement culturel a de multiples mandats. L'un d'eux est priorisé, soit celui d'élaborer une politique culturelle pour les 15 municipalités de la MRC de D'Autray.

La démarche d'élaboration de la politique culturelle vise à établir les lignes directrices qui vont permettre à l'ensemble des intervenants du milieu de participer au développement culturel local et régional. Le désir est alors de favoriser la mise en valeur de la MRC de D'Autray, si grandiose et pourtant discrète, à partir de ses forces culturelles, tout en favorisant l'émergence de projets novateurs, proches de l'identité d'autréenne.

Dans un premier temps, le Conseil des maires de la MRC de D'Autray met en place un comité de travail, nommé comité culturel. Celui-ci est constitué d'élus municipaux, de fonctionnaires et de travailleurs culturels provenant de différentes municipalités de la MRC. Le comité culturel est composé d'acteurs importants du milieu culturel reconnus par leurs actions dans divers champs d'intervention.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Au printemps 2010, le comité s'attaque à la rédaction d'un portrait. Pour ce faire, une collecte importante de données est réalisée. En avril 2010, un recensement est lancé sur tout le territoire par l'entremise d'un communiqué publié dans les journaux locaux et sur le site Internet des municipalités.

À l'été 2010, des rencontres sont organisées avec les maires et les directeurs généraux des municipalités. Un questionnaire couvrant tous les secteurs culturels et les aspects qui peuvent influencer la culture régionale est complété. Ces rencontres ont donné lieu à des moments privilégiés entre directeurs généraux, maires et agente de développement culturel. D'aucune façon il n'aurait été possible de prendre connaissance du milieu sans rencontrer directement les gens qui le coordonnent, qui y vivent.

Ainsi, lors de ces rencontres, des évidences pour les gens qui connaissent leur coin de pays sont ressorties, constats simples et pertinents. Ces constats ne se retrouvent pas dans les livres ou sur Internet, mais bien dans la bouche des gens qui bâtissent leur région depuis toujours.

Par ailleurs, si ces rendez-vous ont été fructueux, ils ont aussi permis de constater que chaque municipalité a une vision fragmentée de la MRC de D'Autray. Chacun connaît bien son territoire et ses gens, mais qu'en est-il de la vision d'ensemble de la MRC ?

La MRC de D'Autray est composée de trois pôles distincts: le pôle Brandon (dans le nord), le pôle Berthier (au milieu-sud) et le pôle Lavaltrie-Lanoraie (sud-ouest). Chacun de ces secteurs est caractérisé par une géographie et un contexte socioéconomique distincts qui influencent aussi le mode de vie de sa population. De manière générale, nous constatons qu'il

y a peu de communication ou de concertation entre le nord et le sud de la MRC. Dans un processus d'élaboration d'une politique culturelle, n'est-il pas important que tout un chacun prenne conscience de la richesse de son territoire sur le plan culturel ?

Une activité de mobilisation des artistes, organismes culturels, élus et directions des municipalités a été réalisée. Ainsi est né le projet de l'*Autobus de la culture*. Ce projet, élaboré par le comité culturel de la MRC de D'Autray, a été un grand succès. Il marquera l'histoire de la MRC, provoquant une rencontre inoubliable entre différents acteurs des milieux politique et culturel.

En matière de culture, dans la MRC de D'Autray, l'automne 2010 et l'hiver 2011 sont marqués par la tenue de consultations publiques. C'est dans un esprit d'inspiration et de concertation qu'elles se déroulent. Plus de soixante personnes y participent. Les soirées ont donné lieu à des échanges qui ont permis d'aller au cœur de nos questionnements en matière de culture. Ces réflexions ont alimenté la rédaction de la politique culturelle de la MRC de D'Autray.

C'est donc suite à ce travail, riche en émotions, qu'il a été possible de rédiger la présente politique culturelle qui contribuera pour les années à venir à inspirer tant les citoyens et les artistes que les acteurs du milieu, et ce, dans les 15 municipalités de notre territoire.

Depuis 2009, le travail de développement culturel dans D'Autray, bien que motivé par le projet de rédaction de la politique culturelle, se traduit aussi par un soutien continu aux différents artistes, organismes et comités de la région. L'appui offert par la MRC est souvent une aide à la gestion et à la coordination, un soutien pour des activités de concertation et pour la promotion des projets.

L'Autobus de la culture, septembre 2010

Grâce au projet de l'Autobus de la culture, il a été possible de faire une tournée de lieux «culturellement» intéressants sur le territoire de la MRC. Le choix fut difficile; la région regorge d'endroits stimulants! Neuf endroits ont été choisis; ceux-ci conjuguent une variété de formes d'art, et cela dans plusieurs municipalités, offrant ainsi aux participants des paysages fort différents: l'église de Sainte-Geneviève-de-Berthier (classée monument historique), la Maison des contes et légendes de même que le Café culturel de la Chasse-galerie de Lavaltrie, la Courgerie de Sainte-Élisabeth, la Roulotte de Paul Buissonneau de Ville Saint-Gabriel, l'atelier de Michel Boire de Mandeville, l'Atelier Labelle-Durand de Saint-Didace, la galerie d'art contemporain Galerie Galera et le Café Jaköb de Berthierville. Ce projet d'Autobus de la culture est, bien entendu, un joli clin d'œil à *L'autobus du show business* de Jean-Pierre Ferland.

Ces lieux ont permis de découvrir des gens captivants, passionnants et passionnés qui, par la force de leur volonté, ont réussi à se démarquer sur notre territoire en offrant des produits originaux.



PORTRAIT DE LA MRC DE D'AUTRAY



Histoire

La Municipalité régionale de comté de D'Autray tire son nom de Jacques Bourdon d'Autray (1652-1688), officier des troupes de la Marine, explorateur et seigneur. Il reçut de son père, Jean Bourdon, seigneur et ingénieur arpenteur, la seigneurie d'Autray, connue aussi sous le nom de Lanoraie-d'Autray.

Commission de toponymie. *Noms et lieux du Québec*,
Les Publications du Québec, 1996, p. 163.

Au 16^e siècle, le territoire de la MRC de D'Autray est habité par divers peuples amérindiens. Des fouilles archéologiques qui ont eu lieu à Lanoraie dans les années 1930 ont permis de découvrir le premier établissement autochtone. En effet, Lanoraie a été construite sur un site de Wendats, une tribu iroquoienne. C'est d'ailleurs ceux-ci qui auraient accueilli Jacques Cartier en 1535. Les Iroquoiens ont quitté ces lieux autour de 1675.

Les colons ont commencé à explorer et habiter la région en s'établissant, dans un premier temps, le long du fleuve Saint-Laurent et dans les îles de Berthier, pavant

la voie aux premières seigneuries : d'Autray, en 1637 (Lanoraie), et celles de Berthier, de Lavaltrie et de l'Île Dupas, en 1672.

Alors que la principale voie de transport était à cette époque le fleuve Saint-Laurent, l'augmentation de la population et le développement de la région entraînèrent la nécessité de construire des routes. Les colons construisirent des chemins de terre. De 1706 à 1737, sous le régime français, on construisit la plus vieille route en Amérique du Nord : Le Chemin du Roy. Considérant qu'une grande partie du territoire longe le fleuve Saint-Laurent, il est intéressant de noter que les deux plus vieilles voies de communication du Québec se retrouvent dans la MRC de D'Autray.

Par la suite, le développement de la région suit le cours des rivières vers l'arrière-pays. Ainsi, d'autres seigneuries et cantons sont fondés : Saint-Cuthbert (1765), Saint-Gabriel-de-Brandon (1825), Saint-Barthélemy (1827), Saint-Norbert (1849) et Saint-Charles-de-Mandeville (1894).

Durant le siècle suivant, tout en demeurant très agricole, la MRC de D'Autray se distingue par le développement de différents types d'activités. Une croissance industrielle importante caractérise le pôle Berthier. L'essor du tourisme et de la villégiature distingue le pôle Brandon, aussi marqué par l'exploitation forestière dans sa partie nord. Enfin, mentionnons une forte concentration de la culture du tabac dans le pôle Lavaltrie-Lanoraie. C'est en 1981 que la MRC de D'Autray a été dûment constituée.

Territoire

La MRC de D'Autray est située au sud-est de la région de Lanaudière. Elle est composée de 15 municipalités et couvre un territoire de plus de 1240 kilomètres carrés, borné au sud par le fleuve Saint-Laurent, sur une distance de plus de 40 kilomètres, et au nord par les Laurentides. Sa localisation est stratégique: à mi-chemin entre Montréal et Trois-Rivières, elle se trouve également à proximité des pôles urbains de Joliette et de Sorel.

Les Îles de Berthier, tel un véritable labyrinthe naturel, font partie de l'archipel du Lac Saint-Pierre et constituent l'un des attraits naturels de la région. Les îles et la plaine de débordement sont un secteur où l'on retrouve de nombreux milieux humides qui abritent une faune et une flore riches et diversifiées. Au nombre des richesses naturelles importantes de D'Autray, on compte également la Réserve écologique des tourbières du delta de Lanoraie, ainsi que la plaine lacustre de Brandon située au pied des Laurentides où se trouve le lac Maskinongé. Le territoire d'autrén est principalement rural, marqué par la présence de terres agricoles, surtout dans sa partie sud.

Démographie

La population totale de la MRC de D'Autray est de 41 132 habitants et elle connaît une hausse légèrement supérieure à l'ensemble du Québec. Cette croissance s'explique de façons différentes selon le territoire: à Lavaltrie, on note l'arrivée de plusieurs jeunes familles, tandis que dans le pôle Brandon, de plus en plus de retraités sont attirés par le calme des lieux de villégiature.

Les municipalités de la MRC de D'Autray se regroupent ainsi:

- **Pôle Berthier:**
Berthierville
La-Visitation-de-l'Île-Dupas
Saint-Barthélemy
Saint-Cuthbert
Sainte-Élisabeth
Sainte-Geneviève-de-Berthier
Saint-Ignace-de-Loyola
- **Pôle Brandon:**
Mandeville
Saint-Cléophas-de-Brandon
Saint-Didace
Saint-Gabriel-de-Brandon
Saint-Norbert
Ville Saint-Gabriel
- **Pôle Lavaltrie-Lanoraie:**
Lanoraie
Lavaltrie

PORTRAIT CULTUREL

La culture d'autréenne: milieu fertile et forces vives

Les quelques analyses et réflexions qui suivent sont issues de consultations sectorielles qui ont été tenues préalablement à la rédaction de cette politique culturelle.

Nos créateurs

Plusieurs artistes, créateurs et travailleurs culturels choisissent la région de D'Au-tray pour s'établir dans un milieu authentique et proche de la nature, sans toutefois s'éloigner des grands centres. En effet, les paysages bucoliques attirent plusieurs artistes qui ont quitté la ville pour vivre ici plus en retrait. Cela peut expliquer le fait que nombre de créateurs de la MRC de D'Au-tray, très actifs sur la scène professionnelle dans leur domaine respectif, se font plus discrets dans leur communauté.

Nous retrouvons sur notre territoire des artistes professionnels et amateurs issus de tous les secteurs culturels: musiciens, écrivains, sculpteurs, peintres. Plusieurs d'entre eux diffusent à l'occasion leur travail localement, régionalement, voire internationalement dans certains cas. La liste serait trop longue pour tous les nommer et en omettre certains serait leur manquer de respect.

Les artistes en arts visuels et en métiers d'art sont particulièrement nombreux dans D'Au-tray, peut-

être en raison d'un décor spécialement inspirant et enchanteur. Plusieurs d'entre eux choisissent d'habiter une maison de campagne, d'occuper un immense terrain et de transformer une partie de cet habitat en espace créatif ou en atelier.

Diffusion

Le territoire, si fertile pour l'agriculture depuis des décennies, l'est tout autant du point de vue artistique: il s'agit d'un territoire de création, davantage que d'un territoire de diffusion. Si plusieurs artistes de secteurs culturels variés résident dans la MRC de D'Au-tray, bon nombre d'entre eux doivent néanmoins sortir du territoire pour exposer leurs œuvres ou diffuser leur création. Chacune des municipalités qui composent la MRC avait auparavant un Cercle des fermières qui participait à la promotion des artistes et artisans locaux par la tenue d'événements qui les mettaient en valeur. La diffusion de notre culture repose désormais sur la volonté des municipalités et des organismes de diffusion. Par ailleurs, lors des consultations, plusieurs

citoyens ont mentionné ne pas être au courant des initiatives culturelles existantes.

Répertoire culturel de la MRC de D’Autray

La MRC de D’Autray est promotrice, avec les cinq autres MRC de la région de Lanaudière, d’*Hexagone*, une plate-forme Internet qui offre l’opportunité à tous les travailleurs culturels, organismes et municipalités de la MRC de se faire connaître. *Hexagone*, administré par les déléguées culturelles des MRC, a à ce jour, plus de 500 membres et autour de 2 000 visiteurs par mois. Cette initiative répond à une préoccupation de valorisation de notre culture.

Patrimoine

La MRC de D’Autray se caractérise par une richesse patrimoniale et historique. En effet, le terme *culture* est dans D’Autray associé spontanément à ce secteur. Les citoyens de D’Autray sont sensibles à l’histoire de leur région; certains reconnaissent les joyaux de l’architecture, estiment leurs paysages et s’intéressent au patrimoine sous toutes ses facettes. La nature et le patrimoine font partie intégrante de l’image d’autréenne; ils constituent des éléments attractifs pour la région.

Plusieurs éléments importants du patrimoine bâti de la MRC se trouvent dans les municipalités traversées par le *Chemin du Roy*. Celui-ci est présent dans sept des quinze municipalités de la MRC: Lavaltrie, Lanoraie, Berthierville, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Saint-Cuthbert, Saint-Barthélemy, La-Visitation-de-l’Île-Dupas.

La MRC compte quatre bâtiments classés monument historique par le MCCCCF, soit 19% des bâtiments classés de Lanaudière. Aucun bâtiment n’a été cité par

les municipalités de la MRC en vertu de la loi sur les biens culturels. 19 autres bâtiments ont été cités par l’entremise de leur municipalité dans Lanaudière.

Le patrimoine religieux, par la prestance des églises et des presbytères présents sur le territoire, est l’une des particularités de la région. Certaines églises sont des joyaux architecturaux. Il y a présentement 15 églises sur le territoire de la MRC de D’Autray; chaque fabrique a conservé son église et plusieurs d’entre elles ont encore leur presbytère. Certaines l’ont vendu à des intérêts privés, transformé alors en maison ou autre résidence, ou encore l’ont vendu à la municipalité.

Le territoire est caractérisé par la présence de nombreux bâtiments à vocation agricole, notamment de vieilles granges de bois. Dans le sud de la MRC, nous retrouvons encore quelques séchoirs à tabac, culture autrefois répandue dans le sud de la MRC et dont l’architecture est très particulière.

Formation

Nous retrouvons sur le territoire des formations proposées par les directions des loisirs des municipalités, lesquelles prennent la forme de cours d’initiation aux diverses formes d’art (musique, peinture, danse, théâtre), mais peu de formation professionnelle. Nous ne retrouvons pas d’établissement de formation en art accrédité par le ministère de l’Éducation du loisir et du sport sur le territoire. Par contre, c’est à Berthierville que se situe l’Atelier de musique Saint-Joseph, satellite de l’École de musique de Lanaudière, financé par le MCCCCF. En outre, les efforts de transmission des savoir-faire reposent sur la volonté d’individus, des organismes locaux ou des entreprises privées, telles les écoles de musique ou de danse.

PRINCIPES DIRECTEURS



La culture : racine et cœur

L'affirmation et la compréhension de notre culture forment notre identité et développent notre sentiment d'appartenance. Cette conscience culturelle favorise l'enracinement de nos citoyens à la région, à notre territoire.

Nous avons une culture qui nous est propre et la culture inhérente à une communauté expose et témoigne de ses préoccupations et de ses valeurs.

La force de la culture : dynamisme et épanouissement

La force de la culture demeure son incroyable pouvoir de rassemblement et de mobilisation. Nous croyons en cette force et en ce pouvoir.

La culture favorise l'épanouissement de l'individu au sein de sa collectivité et cimenter le tissu social d'une société.

Le patrimoine : mémoire collective

Un peuple qui se souvient.

Nous voulons : respecter notre histoire, ce que nous sommes, nos bâtisseurs, et témoigner de notre passé commun pour bien construire notre avenir.

Nous voulons : partager et souligner dans notre présent des artefacts qui caractérisent notre patrimoine.

La culture de la concertation : un développement culturel sain

Un développement culturel vigoureux doit se réaliser dans un esprit de concertation et d'écoute.

La culture doit se déployer dans un contexte de développement durable.

La MRC reconnaît l'importance de l'action concertée et du développement des partenariats. Ainsi, la culture pourra devenir un levier économique et social important. En introduisant la préoccupation culturelle dans toutes les sphères d'activités, le développement culturel d'autrén pourra s'assurer d'une grande cohérence et demeurer proche de la communauté.



AXES
ORIENTATIONS ET OBJECTIFS



AXE 1 Réfléchir collectivement à l' **identité** d'autrénienne

identité

ORIENTATIONS

Développer et stimuler la fierté régionale

Trouver un dénominateur commun à notre développement culturel

Favoriser la mise en valeur et la protection de notre patrimoine



En caractérisant nos éléments identitaires profonds, nous nous distinguons comme collectivité. Nous misons sur nos différences, sur nos distinctions.

OBJECTIFS

- Promouvoir les forces culturelles locales.
 - Développer le sentiment d'appartenance des citoyens.
 - Réaliser des projets stimulants mettant en valeur la vitalité culturelle d'autrénne.
 - Mettre en place des projets qui favorisent l'implication des *gens du coin*.
-
- Favoriser l'implantation d'événements récurrents.
 - Identifier et mettre en valeur les éléments distinctifs de la région.
 - Développer des projets qui ont un impact sur tout le territoire.
-
- Développer une stratégie d'intervention afin d'identifier et de protéger les éléments significatifs du patrimoine d'autrén.
 - Sensibiliser les divers partenaires et la population à la mise en valeur de notre patrimoine et de notre histoire.
 - Proposer des solutions pour accompagner les propriétaires de bâtiments à caractère patrimonial.
 - Travailler en partenariat avec les sociétés d'histoire, les comités et les corporations du patrimoine.



AXE 2 Favoriser l' **accessibilité** à la culture et la participation citoyenne : donner le goût de la culture

ORIENTATIONS

Initier des projets de médiation culturelle

Développer de nouveaux publics

Promouvoir, mettre en valeur et permettre le rayonnement des arts, de la culture et du patrimoine



La culture contribue à améliorer la qualité de vie.

OBJECTIFS

- Permettre à tous d'avoir accès à la culture locale.
 - Favoriser la consommation culturelle.
 - Stimuler la curiosité et l'intention culturelle chez les jeunes et chez la population en général.
 - Poursuivre la promotion et la coordination des *Journées de la culture*.
 - Favoriser l'émergence de projets intersectoriels.
-
- Offrir la culture à tous en la rendant accessible *près de chez-soi*.
 - Mettre en place un partenariat avec le milieu scolaire, la vie communautaire et le service des loisirs des municipalités.
 - Populariser l'idée d'accueillir la culture dans notre communauté.
 - Viser le développement de la clientèle et l'augmentation de l'achalandage des lieux de diffusion.
-
- Développer des outils de promotion de la culture locale.
 - Susciter de l'intérêt et faire découvrir la culture d'autrénienne.
 - Sensibiliser les gens aux nouvelles approches artistiques.
 - Évaluer la place de la culture dans les médias.



AXE 3 Assurer une **synergie** dans le développement culturel d'autrén

ORIENTATIONS

Positionner la culture dans plusieurs sphères du développement : faire de la culture un enjeu du développement socioéconomique

Soutenir et appuyer les intervenants culturels et les municipalités dans leur planification culturelle

Maintenir une bonne collaboration en matière de développement culturel entre les municipalités, la MRC et les différents organismes œuvrant en culture et en développement

Avoir une pensée commune : favoriser la concertation et la mobilisation.

OBJECTIFS

- Intégrer la culture dans le développement de la communauté et dans l'ensemble des problématiques à évaluer, favoriser une approche globale du développement.
 - Favoriser les projets qui ont un impact sur tout le territoire et qui impliquent plusieurs partenaires.
 - Sensibiliser les élus et les citoyens au potentiel de la culture comme leviers économique, touristique et social et comme facteur d'attrait.
 - Initier des projets novateurs dans une perspective de développement durable.
-
- Aider à la mise en commun d'idées novatrices pour le développement culturel des municipalités.
 - Appuyer les conseils municipaux en guidant toute initiative à caractère culturel d'une municipalité.
 - Développer et favoriser la concertation, la mobilisation et le réseautage des principaux acteurs en lien avec le secteur culturel.
-
- Éviter le dédoublement de travail.
 - Arrimer les efforts afin de faire front commun avec les organismes de développement du territoire et les municipalités, notamment en partageant la politique culturelle et les connaissances de la MRC en matière de développement culturel.
 - Dynamiser les interactions entre les municipalités et renforcer leur sentiment d'appartenance à l'ensemble du territoire par le biais de projets rassembleurs.

AXE 4 Supporter la **création**

Création

ORIENTATIONS

Soutenir les artistes, les organismes et le milieu culturel dans le développement et la réalisation de leurs activités et de leurs produits culturels

Favoriser la diffusion des arts d'autrains

Promouvoir et développer davantage les partenariats avec les associations professionnelles ou nationales qui pourraient avoir un apport significatif



Et si nous valorisions ceux qui nous représentent, ceux qui assurent la pérennité de nos pensées, qui s'occupent d'archiver ce que nous sommes...

OBJECTIFS

- Aider à la coordination et à la promotion des projets culturels d'artistes œuvrant sur le territoire d'autréen.
 - Favoriser la reconnaissance et le rayonnement des artistes.
 - Encourager la consommation d'œuvres et de produits culturels locaux.
 - Favoriser le réseautage des artistes.
 - Assurer le lien entre l'artiste et les ressources disponibles.
-
- Favoriser la création de nouveaux lieux de diffusion en art ou développer des partenariats avec des lieux déjà existants.
 - Développer des lieux (physiques et virtuels) d'échange pour les artistes, les citoyens, les diffuseurs et autres intervenants culturels.
 - Développer un réseau avec des lieux potentiels pour la diffusion des œuvres.
 - Aider à la coordination de certains projets qui favorisent le soutien d'activités de diffusion des arts.
-
- Développer et approfondir les relations avec les instances régionales et suprarégionales.
 - Trouver des associations avec des événements dans la MRC et y greffer une vocation culturelle, ou s'associer à des événements dans le Grand Lanaudière ou au Québec et bénéficier ainsi de la reconnaissance et de la structure de fonctionnement de ces entités.
 - Améliorer la connaissance qu'ont les artistes des différents bailleurs de fonds et des organismes de services.



ENGAGEMENTS ET RÔLES DE LA MRC



Engagements de la MRC :

- Assurer la mise en poste d'une personne-ressource affectée au développement culturel de la MRC de D'Autray.
- Réaliser et mettre en œuvre un plan d'action issu de la politique culturelle et en assurer le suivi.
- Favoriser la mise en place d'une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Rôles de la MRC :

- Valoriser et accompagner les initiatives.
- Coordonner des projets.
- Réaliser une veille culturelle.
- Animer le milieu.
- Diffuser et promouvoir l'action culturelle sur tout le territoire.
- Soutenir l'initiative citoyenne et municipale.
- Favoriser la concertation et la mobilisation.
- Assurer le lien entre les municipalités et le citoyen.
- Participer au développement et à l'essor culturels des municipalités.
- Assurer, en collaboration avec les municipalités, le suivi, la promotion et la compréhension de la politique culturelle.

Mise en œuvre et application de la politique culturelle :

- MRC, citoyens, municipalités.

CONCLUSION



La culture est faite de tout : elle regroupe l'ensemble des caractéristiques matérielles et intellectuelles d'un groupe, tant les pratiques artistiques que les aspects de la vie sociale et les savoirs locaux.

La culture est le cœur des gens, elle les représente. De tout temps, nous avons dansé lors de veillées animées par des violoneux. Et cela même dans les chantiers les plus reculés au fond des bois. Les gens, peu importe leur domaine d'activités, ont besoin de se sentir appartenir à une région. Si on veut qu'ils demeurent ici, qu'ils continuent de participer à l'effervescence de notre milieu, à son épanouissement et par le fait même, à leur propre épanouissement, il faut structurer le développement culturel de notre territoire.

De plus, la culture, lorsque mise en valeur, attire des visiteurs dans une région, créant ainsi des retombées économiques appréciables. Créer de l'achalandage, voilà un autre élément important à considérer. Nous pourrions comparer le développement culturel au tourisme d'il y a une dizaine d'années. Le tourisme était alors évalué par le milieu comme n'étant pas une nécessité. Par ailleurs, nous savons maintenant qu'il est l'un des maillons importants dans la chaîne socio-économique. La culture l'est tout autant. Ainsi, pensé en lien avec le respect de l'histoire de la région et de son patrimoine (bâti, naturel, culturel), le développement culturel est garant d'un essor sain pour une région.

Dans une certaine mesure, la mise en œuvre d'une politique de développement culturel contribue à l'enracinement des générations futures: s'identifier à son coin de pays, en être fier, y avoir du plaisir, développer une conscience collective de notre patrimoine, voilà qui est important. Taire la culture d'une région, la retirer de nos priorités, c'est la laisser mourir. Dans un milieu comme le nôtre, la culture a aussi un impact social, celui de contrer l'exode de nos jeunes vers d'autres régions. Nos enfants ont besoin de lieux, d'événements et de repères qui les interpellent, les

éduquent et dirigent leur réflexion. Incidemment, une dynamique culturelle bien orchestrée contribue à contrer le décrochage scolaire chez nos jeunes. Une région dynamique se doit de favoriser un climat de vie harmonieux, motivant, diversifié et rassembleur.

La jeunesse est l'âme d'une région, le patrimoine est le témoin de son histoire et la culture en est le cœur. Il faut protéger nos racines, notre avenir, celui de nos enfants, et cela en renforçant à juste prix le sentiment d'appartenance à notre région.





INVENTAIRE



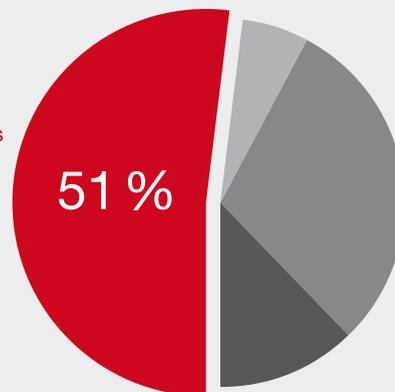
Cet inventaire des différents secteurs culturels est issu du recensement 2010 de la MRC effectué dans le cadre de la démarche d'élaboration de la présente politique culturelle.

Arts visuels et métiers d'art

Œuvres réalisées dans le cadre de la Politique de l'intégration des arts à l'architecture (programme du 1 %) :

- Bibliothèque Ginette-Rivard-Tremblay, Lanoraie, œuvre de Claude Bettinger
- Bibliothèque Louis-Edmond-Hamelin, Saint-Didace, œuvre de John A. Cosgrove
- Bibliothèque municipale de Lavaltrie, œuvre de Manon Fafard
- Bibliothèque de Sainte-Geneviève-de-Berthier, œuvre de Luc Béland
- Bibliothèque municipale de Ville Saint-Gabriel
- Centre d'hébergement Alphonse-Rondeau, Lanoraie, œuvre de Claude Bettinger
- Centre d'hébergement Champlain le Château, Berthierville, œuvre de Normand Forget
- École primaire Les Eaux-Vives, Lavaltrie, œuvre de Michèle Assal
- École secondaire de la Rive, Lavaltrie, œuvre de Michel Niquette
- École secondaire de la Rive, Lavaltrie, œuvre de Roberto Pellegrinuzzi
- École secondaire Pierre-De-Lestage, œuvre de Christiane Desjardins

51 % des individus et organismes identifiés lors du recensement 2010 de la MRC provenaient de ces secteurs



INVENTAIRE

Lieux de diffusion:

- Chapelle des Cuthbert, Berthierville
- Galerie Archambault, Lavaltrie
- Galerie du Couvent des Moniales, Berthierville
- Galerie Galera art contemporain, Berthierville
- Maison des contes et légendes, Lavaltrie
- Maison Rosalie-Cadron, Lavaltrie

Lieux qui exposent mais dont ce n'est pas la vocation première:

- Café culturel de la Chasse-galerie, Lavaltrie
- Certaines bibliothèques
- Escale-du-Roy, Lanoraie
- Hôtels de ville, centres communautaires, écoles, caisses populaires et certains commerces de la région

Événements où les arts visuels et/ou les métiers d'art sont à l'honneur:

- Journées de la culture
- Mandeville en fête
- Marchés publics de Lanoraie et Lavaltrie
- Salon des artisans de Lavaltrie
- Symposium de peinture « Les Cucurbitacées » à la Courgerie, Sainte-Élisabeth
- Week-end culturel, Saint-Didace, organisé par les Jardins du Grand-Portage et le collectif Magenta blues

Lieux de formation:

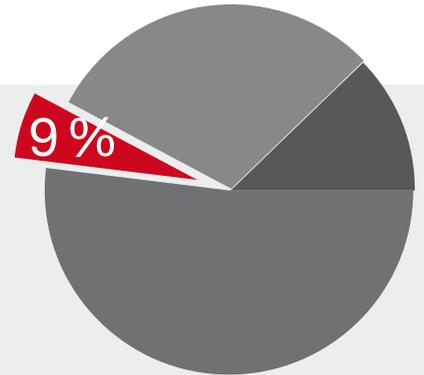
- Atelier Labelle-Durand
- Studio d'art Nicoleb de l'Île Dupas
- Quelques ateliers d'artisans offrent des cours
- Certains cours sont occasionnellement offerts par les services des loisirs des municipalités

Histoire et patrimoine

Bâtiments classés monuments historiques par le MCCCCF :

- Chapelle des Cuthbert, Berthierville, bâtie en 1787, citée en 1958
- Maison Hervieux, Lanoraie, bâtie en 1835, citée en 1972
- Presbytère de Saint-Cuthbert, bâti entre les années 1874 et 1876, cité en 1980
- Site historique de l'église de Sainte-Geneviève-de-Berthier et son presbytère, bâtis de 1781 à 1787, cités en 2001

9% des individus et organismes inscrits lors du recensement 2010 de la MRC provenaient du secteur histoire et patrimoine



Endroits figurant dans la liste de la Société des musées québécois (SMQ) :

- Chapelle des Cuthbert, Berthierville
- Église Sainte-Geneviève-de-Berthier
- Maison Rosalie-Cadron, Lavaltrie
- Réserve écologique des Tourbières-de-Lanoraie, Lanoraie

Lieux et monuments destinés à la commémoration de personnalités illustres ou à l'interprétation de l'histoire :

- Maison des contes et légendes, Lavaltrie
- Monument en l'honneur de Chevalier Delorimier, Saint-Cuthbert
- Musée Gilles-Villeneuve, Berthierville

Histoire et patrimoine vivant

De belles légendes proviennent de la MRC de D'Autray. En voici quelques-unes :

- La Chasse-galerie, Lavaltrie
- L'Église Saint-Joseph-de-Lanoraie
- Le fantôme de l'île Dupas

INVENTAIRE

Organismes et comités œuvrant en patrimoine

- Comité du patrimoine Lanoraie
- Comité du patrimoine, Sainte-Élisabeth
- Corporation du patrimoine de Berthier
- Société d'histoire de Lanoraie

Volumes d'histoire

Pratiquement chaque municipalité de la MRC a sa monographie qui raconte l'histoire de la municipalité, de la paroisse et des principales familles qui y ont vécu. Certains autres volumes mettent en valeur la culture et le patrimoine local sous un aspect particulier, telles les îles de Berthier ou certaines légendes du territoire.

Circuits patrimoniaux

- Douze circuits sur l'ensemble du territoire ont été réalisés par monsieur Jacques Rainville, historien et président de la Corporation du patrimoine de Berthier fondée en 1978 par M. Gilles Tessier.
- Les municipalités de Saint-Didace, Lanoraie et Saint-Barthélemy ont aussi réalisé un circuit patrimonial incluant des panneaux d'interprétation.

Municipalités qui se sont dotées d'un plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA):

- Berthierville
- Lanoraie
- Lavaltrie
- Ville Saint-Gabriel

Églises:

- Quinze églises sur tout le territoire

Arts de la scène, arts médiatiques et communication

Studio d'enregistrement:

- Musique Berthierville

Lieux de diffusion:

- Café culturel de la Chasse-galerie, Lavaltrie
- Café Jaköb, Berthierville

Lieux de formation:

- Musique:** Café culturel de la Chasse-galerie, Lavaltrie
École de musique de Lanaudière, Berthierville
École de musique Alix, Lanoraie
L'incubateur de talents, Maison des jeunes, Lavaltrie
Musique Berthierville (Café Jaköb)
- Théâtre:** Activité théâtre, offerte par le service des loisirs des municipalités
- Danse:** École Suzie Fontaine, Lavaltrie

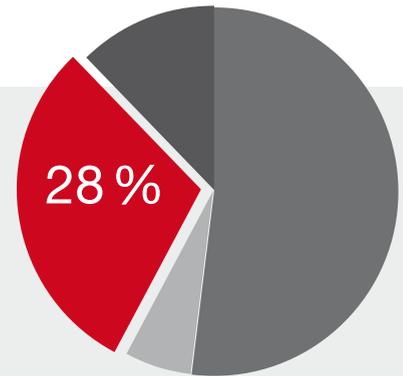
Événements où les arts de la scène sont à l'honneur:

- Colloque du Hip hop, Café culturel de la Chasse-galerie, Lavaltrie
- Festival Tout pour la musique, Berthierville
- Fiesta latine, Lavaltrie
- Parti à la plage, Ville Saint-Gabriel
- Week-end culturel de la fête du Travail, Saint-Didace

Communication:

- Action D'Autray, journal couvrant tout le territoire de D'Autray
- Journal des Berges, journal distribué dans le secteur sud
- CTRB Télévision Câble-9, télévision communautaire, Berthierville
- Corporation de Télédiffusion Brandon, télévision communautaire, Ville Saint-Gabriel
- La majorité des municipalités communiquent avec leurs citoyens par l'entremise d'un bulletin municipal
- Enc'arts, périodique culturel de la MRC de D'Autray, disponible sur Internet

28 % des individus et organismes inscrits lors du recensement 2010 de la MRC provenaient de ce secteur



INVENTAIRE

Lettres et bibliothèques

Diffusion :

Treize bibliothèques
Aucune librairie

Lieux qui vendent des livres mais dont ce n'est pas le mandat premier :

Certains commerces de la région

Maisons d'édition :

- Éditions de la Noraye, Lanoraie
- Éditions de la Tombée enr., Berthierville

Événements :

- La Quinzaine du livre de Lanaudière, événement dont le principal promoteur est Culture Lanaudière
- Tournée du collectif À voix haute
- Quelques lancements de livres ont lieu dans D'Autray :
 - Dans les bibliothèques
 - À la Chapelle des Cuthbert

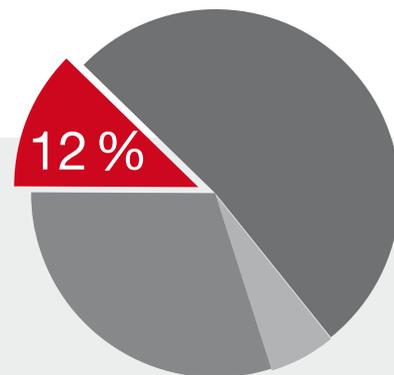
Regroupement :

Les Écrits lanaudois : une liste d'auteurs lanaudois mis en vedette dans les librairies et bibliothèques, une initiative de Culture Lanaudière

Concours :

- Concours littéraire de Lanaudière, une initiative de madame Michèle de Laplante (Berthierville)
- Concours annuel de poésie, bibliothèque de Lavaltrie

12 % des individus et organismes inscrits lors du recensement 2010 de la MRC provenaient du secteur lettres et bibliothèques





LISTE DES SIGLES ET LEXIQUE

- MRC:** Municipalité régionale de comté
MCCCF: Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
CALQ: Conseil des arts et des lettres du Québec
SODEC: Société de développement des entreprises culturelles
CAC: Conseil des arts du Canada

Développement durable:

Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités de développement.

Source: Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Médiation culturelle:

L'art est en constante interaction avec la société, là où se tissent les liens entre politique, culture et espace public. Ce processus de mise en relation entre les sphères de la culture et du social est aussi connu sous le nom de médiation culturelle.

Source: Culture pour tous

Paysage culturel:

Paysage qui exprime le territoire naturel et son processus d'humanisation, dont les principes régulateurs sont issus des valeurs et attitudes du passé propres à un groupe culturel. Le paysage culturel est un territoire humanisé qui témoigne de la manière de vivre d'un groupe culturel.

Source: Conseil des monuments et sites du Québec

PIIA:

Un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) est un outil bien connu en urbanisme, entre autres en ce qui concerne l'architecture patrimoniale. Au Québec, celui-ci a pour objectif de donner aux municipalités la possibilité d'exercer un contrôle qualitatif sur le développement, la construction ou la rénovation des propriétés sur leur territoire, notamment en ce qui concerne les dimensions esthétiques ou visuelles du milieu. Le PIIA est généralement applicable tant aux constructions neuves qu'aux rénovations effectuées sur l'existant.

Source: Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal

Citation d'un bâtiment par les municipalités :

Un statut qu'une municipalité peut attribuer à un monument historique en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Source: Guide pratique destiné aux municipalités, Gouvernement du Québec, 2006

Monument historique:

Un immeuble qui présente un intérêt historique par son utilisation ou son architecture.

Source: Guide pratique destiné aux municipalités, Gouvernement du Québec, 2006

Bâtiments classés monument historique:

Au sein du gouvernement du Québec, le MCCCF est responsable de la Loi sur les biens culturels. Le ministre peut préserver les biens culturels, immobiliers ou mobiliers, qui ont un intérêt patrimonial à l'échelle nationale en leur accordant notamment le statut de bien culturel classé ou reconnu.

Source: À propos de la loi sur les biens culturels, Gouvernement du Québec, 2005

BIBLIOGRAPHIE ET PHOTOGRAPHIES

Bibliographie

- *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, Réjean Olivier, Éditions Trois-Pistoles, 2010.
- *Coup d'œil sur la MRC de D'Autray*, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, 2008.
- *Portrait du patrimoine bâti lanauois – état de situation*, Claude Martel, Groupe Multirressources, 2011.
- *Macro-inventaire ethnologique, Rapport synthèse comté de Berthier*, Marie Durand. Célat, 1983.
- *Macro-inventaire, Rapport historique du comté de Berthier*, Groupe de recherche en Histoire du Québec rural inc. 1980.
- Monographies des municipalités.
- *Portrait culturel de la MRC de D'Autray*, Conseil de la culture de Lanaudière, décembre 1999.
- *Portrait culturel Lanaudière*, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2007.
- *Projet de loi no 82: Loi sur le patrimoine culturel*, présenté en 2010 à l'Assemblée nationale, Québec.
- *Recensement canadien 2006*, Statistique Canada.
- *Schéma d'aménagement et de développement révisé*, MRC de D'Autray, 2009.
- Sites Internet consultés : Conseil des Arts et des Lettres du Québec, Conseil des Arts du Canada, Culture Lanaudière, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Municipalité de Lanoraie (histoire de la région), sites Web des municipalités, sites Web des artistes et organismes culturels du territoire.

Photographies

Sur la couverture :

- Artiste à l'œuvre : Patrick Ropars, photographie de Michel Goulet
- Pots de peinture, photographie de Stéphanie Brissette
- Presbytère de Saint-Cuthbert, photographie de Stéphanie Brissette

P. 5 : Atelier Labelle-Durand, photographie de Stéphanie Brissette

P. 8 : Vue de Berthierville, photographie de Christine Petitclerc

P. 10 : Œuvres de Michel Boire, photographie de Stéphanie Brissette

P. 14 : Artiste à l'œuvre : Hélène Blondin, photographie de Stéphanie Brissette

P. 16-17 : Sur la photo : Maryse Drainville, *Théâtre Adviennne que pourra*, costume de Sarah Balleux, photographie de Stéphanie Brissette

P. 18-19 : Spectacle lors du festival Tout pour la musique, photographie de Stéphanie Brissette

P. 20-21 : Chapelle des Cuthbert, photographie de Stéphanie Brissette

P. 22-23 : Pots de peinture, photographie de Stéphanie Brissette

P. 26 : Jeune fille, festival Tout pour la musique, photographie de Stéphanie Brissette

P. 27 : Artiste à l'œuvre : Victor, photographie de Morgane Asselin-Duguay

P. 28 : Yann Perreau lors du festival Tout pour la musique, photographie de Stéphanie Brissette

P. 29 : Presbytère de Saint-Cuthbert, photographie de Stéphanie Brissette

P. 35 : Photo issue du calendrier 2012 de la MRC. Sur la photo : Jean-Fernand Bergeron, résidant de Saint-Ignace-de-Loyola, photographie de Stéphanie Brissette

Couverture arrière

- Sur la photo : Maryse Drainville, *Théâtre Adviennne que pourra*, costume de Sarah Balleux, photographie de Stéphanie Brissette
- Artiste à l'œuvre : Maëlle, photographie de Morgane Asselin-Duguay
- Presbytère de Saint-Cuthbert, photographie de Stéphanie Brissette

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les artistes, artisans et intervenants qui ont participé à la réalisation de la politique culturelle de la MRC de D'Autray.

Comité culturel de la MRC de D'Autray 2010-2011 :

- Jacinthe Brissette, mairesse de Lanoraie, présidente du comité culturel de la MRC de D'Autray
- Marie-Julie Asselin, agente de développement culturel, MRC de D'Autray
- Sergine Bouchard, directrice du service intermunicipal des loisirs de Saint-Cuthbert, Sainte-Élisabeth et Saint-Norbert
- Carole Courtois, directrice générale de Création Fil Lion et artiste des arts de la scène et du cirque, Mandeville
- Jean-Pierre Gagnon, chanteur et directeur général de Zone Bayonne, Saint-Norbert
- Jessica Iralde, conseillère municipale à Saint-Barthélemy
- Louise Lefebvre, directrice générale de Galerie galera art contemporain, Berthierville
- Sébastien Martin, directeur général du Café culturel de la Chasse-galerie, membre délégué par la municipalité de Lavaltrie
- Michel St-Laurent, directeur général de Ville Saint-Gabriel

Municipalité régionale de comté de D'Autray



550, rue Montcalm
Berthierville (Québec)
J0K 1A0

Téléphone: 450- 836-7007
Télécopieur: 450-836-1576
www.mrcautray.com

Recherche et rédaction : Marie-Julie Asselin
Conception graphique et impression : Rodéo Communication

Dépôt légal : 978-2-9809117-2-9

**Culture,
Communications et
Condition féminine**

Québec



Villes et villages
d'art et de patrimoine

